

Carte nationale d'identité d'un mineur :

Renouvellement

Pièces à fournir

Présence obligatoire de l'enfant (quelque soit son âge) lors du dépôt et prise d'empreintes à partir de 13 ans

La carte d'identité est récente (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)	La carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans	
	Si l'enfant a un passeport récent	Si l'enfant n'a pas de passeport récent
Formulaire 12100*02 de demande remis sur place complété et signé	Formulaire 12100*02 de demande remis sur place complété et signé	Formulaire 12100*02 de demande remis sur place complété et signé
Ancienne carte d'identité : original + photocopie	Ancienne carte d'identité : original + photocopie	Ancienne carte d'identité : original + photocopie
2 photos d'identité identiques et conformes aux normes	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes	2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie	Justificatif de domicile : original + photocopie
Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie	Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie	Pièce d'identité du parent demandeur : original + photocopie
	Passeport sécurisé (biométrique ou électronique valide ou périmé depuis moins de 5 ans)	Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
		Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : justificatif de nationalité française : original + photocopie